

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 31 (2001)
Heft: 12

Artikel: Votre situation a-t-elle changé?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828515>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Votre situation a-t-elle changé ?

La fin de l'année approche, c'est le moment pour l'OCPA de rappeler à ses bénéficiaires qu'il est essentiel d'informer l'Office d'éventuels changements intervenus dans leur situation, tant financière que personnelle.

Dans les semaines qui viennent, vous recevrez divers documents concernant notamment les montants des rentes qui vous seront versées l'an prochain (rentes LPP, rentes étrangères, etc.). Vous recevrez également un relevé annuel de vos comptes bancaires ou postaux mentionnant le montant de votre fortune et les intérêts annuels.

Les éléments contenus dans ces différents documents sont très importants, car ils sont susceptibles de modifier le montant de la prestation qui vous est versée par l'OCPA.

Exemples:

- Une augmentation de votre rente LPP peut produire une diminution de votre prestation OCPA.
- Une diminution de votre fortune peut engendrer une augmentation de votre prestation OCPA.

Soyez donc attentifs à nous envoyer une copie des documents que vous recevrez prochainement et qui peuvent

OCPA
Office cantonal des personnes âgées
Route de Chêne 54
Case postale 378
1211 Genève 29
Tél. 022/849 77 41
www.geneve.ch/social/OCPA

Accueil au public (rez-de-chaussée)
de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h

avoir une incidence sur le calcul de votre prestation.

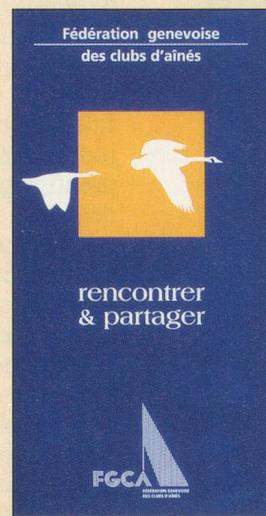
Nous profitons de vous rappeler que vous facilitez grandement la tâche des gestionnaires en notant votre numéro de bénéficiaire sur tous les justificatifs que vous nous adressez (factures, décomptes de caisses maladie, correspondance, etc.). A ce propos, quand on sait que le

secteur des frais de maladie reçoit chaque mois près de 21 000 factures et décomptes, on comprend bien l'importance de ne pas avoir à rechercher le numéro de bénéficiaire des expéditeurs. Les collaborateurs et la direction de l'OCPA vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

LES CLUBS D'AÎNÉS S'UNISSENT

Avec près de 5000 membres répartis dans 37 clubs situés sur l'ensemble du canton, la Fédération genevoise des clubs d'aînés a fait sa spécialité des loisirs et des services destinés aux seniors.

Grâce à un nombre important d'associations affiliées, la Fédération genevoise des clubs d'aînés (FGCA) a l'avantage d'être présente sur le terrain, près des gens, dans les communes et les quartiers, à proximité des lieux de vie. Totalement indépendante, elle fonctionne grâce au bénévolat. Son but majeur est naturellement de rassembler les différents clubs qui, eux-mêmes, aident les aînés à se rencontrer, à échapper à l'isolement et à la solitude. Faciliter les rencontres, les contacts, les échanges, c'est aussi encourager la solidarité, tant entre les associations qu'entre les personnes. La Fédération genevoise des clubs d'aînés se bat pour pouvoir offrir des loisirs à des prix raisonnables, pour mettre à disposition des seniors toutes les informations dont ils



peuvent avoir besoin, dans les domaines les plus divers. Au nombre des prestations, la culture et les loisirs viennent en tête: billets de concerts et de spectacles à prix réduits, conférences, visites, concours photo, tournois de jass, de scrabble, fêtes saisonnières, excursions en car. Sans oublier quelques activités plus sportives, telles que tournois de pétanques ou randonnées, ainsi que des cours de formation (anglais et informatique).

Le service social de la Ville de Genève et le CAD (centre d'animation pour retraités de l'Hospice général) apportent leur soutien à la mission de la FGCA, grâce à une aide financière, matérielle, ainsi qu'en déléguant des animateurs.

C. Pz

Renseignements: Fédération genevoise des clubs d'aînés, c/o CAD (Hospice général), route de la Chapelle 22, 1212 Grand-Lancy, tél. 022/343 97 77.